

MUNICIPALES
2020

Lille

Bilan de votre ville
7 thématiques en chiffres clés

INSTITUT
MONTAIGNE



Municipales à Lille

1. Bilan et analyse de la santé financière

Chiffres clés de la ville					
	2018	2014		2008	
Population	237 079	234 033		219 597	
Dépenses					
	M€	Evolution depuis 2014	M€	Evolution depuis 2008	M€
Dépenses totales	443	- 2,6 %	455	+ 17,8 %	376
Dépenses par habitant (€)	1868,6	- 3,9 %	1944,2	+ 9,1 %	1712,23
Charges de fonctionnement	333	+ 4,1 %	320	+ 20,7 %	276
Emplois d'investissement	110	- 18,5%	135	+ 10 %	100
Charges de personnel	195	+ 5,4 %	185	+ 21,1 %	161
Charges de personnel par habitant (€)	822,5	+ 4,1 %	790,5	+ 12,2 %	733,16
Dépenses d'équipement	56	- 35,6 %	87	- 24,3 %	74
Dépenses d'équipement par habitant (€)	236,2	- 36,5 %	371,7	- 29,9 %	336,98
Recettes					
	M€	Evolution depuis 2014	M€	Evolution depuis 2008	M€
Recettes totales	487	+ 1,5%	480	+ 14,1%	427
Produits des impôts locaux	159	+ 17,8%	135	+ 38,3%	115
Produits des impôts locaux par habitant (€)	670,7	- 1,3%	679,4	- 7,4%	724,05
DGF	60	- 10,4%	67	- 4,8%	63
DGF par habitant (€)	253,1	- 11,6%	286,3	- 11,8%	286,89
Dettes et financement					
	M€	Evolution depuis 2014	M€	Evolution depuis 2008	M€
Dettes	383	- 6,8 %	411	+ 105,9 %	186
Dettes par habitant (€)	1615,5	- 8 %	1756,2	+ 90,7 %	847
Dettes/CAF (en années)	6 ans	- 5 ans	11 ans	0 an	6 ans

Chiffres clés de l'intercommunalité			
	2018		
Population de l'intercommunalité	1 155 161		
	M€	Montant par habitant (€)	Depuis 2014 (%)
Dépenses totales – budget total	1 775	1537	- 9,5 %
Dette	1 503	1 301	- 12 %

En 10 ans, la ville de Lille a connu une croissance démographique limitée mais constante gagnant au global plus de 17 000 habitants, soit une hausse de 8 %. Suivant cette progression démographique, le budget de la municipalité a également crû sur la même période de 17,9 %. Cette évolution est toutefois marquée par deux phases conditionnées par l'intensité de la programmation d'investissement.

La période 2008-2013 se caractérise par un budget expansionniste où les dépenses d'équipement se maintiennent à un niveau soutenu (93 M€/an en moyenne) tandis qu'est observée une augmentation importante de l'encours de dette (+ 121 %).

La période 2014-2018 présente un budget global en retrait (- 2,6 %). Malgré une évolution à la hausse - quoique contenue - de la section de fonctionnement, la diminution des dépenses d'équipement (- 18 % par an en moyenne) explique la diminution des crédits dépensés en section d'investissement.

Cette adaptation de la stratégie financière poursuivie par la municipalité est incarnée par l'augmentation fiscale de 2015 qui a permis à la ville de consolider son autofinancement et ainsi limiter son recours à l'emprunt. Amorçant une trajectoire de désendettement, Lille a diminué son stock de dette de 7 % entre 2014 et 2018 (28 M€).

Si la solvabilité de la ville est aujourd'hui garantie, avec une capacité de désendettement confortable à 6 ans, les modalités de financement d'une éventuelle reprise de l'investissement doivent être posées. La ville peut aujourd'hui se désendetter en raison d'un ralentissement du rythme des dépenses d'équipement et d'une augmentation de 5 points de sa taxe foncière. Or, Lille présente des taux de fiscalité déjà supérieurs à ceux pratiqués dans la strate.

Dans un contexte où la question du consentement à l'impôt est au centre du débat public, et alors que les concours financiers de l'Etat ont diminué (baisse de la DGF de 10 % en 4 ans) la financement d'une reprise de l'investissement sans recours au levier fiscal signifierait un futur accroissement de la dette.

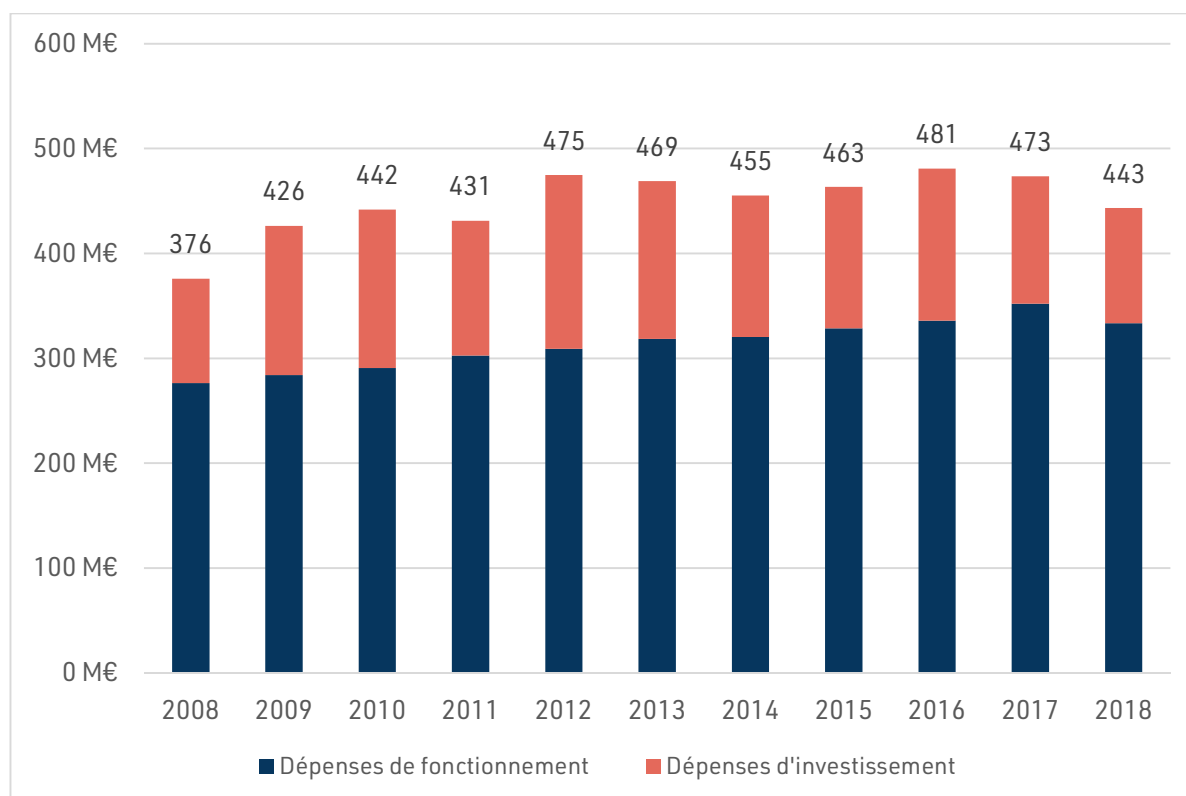
La Métropole européenne de Lille (MEL), qui a succédé en 2015 à la communauté urbaine de Lille, intercommunalité constituée de longue date (1968), est la deuxième métropole française en nombre de communes adhérentes, avec 90 communes. La ville de Lille ne représente, en termes de population, que 20 % du total constitué par la MEL. EPCI bien intégré, la MEL exerce un nombre important de compétences en matière d'aménagement du territoire, de culture, de

traitement des déchets ménagers, de développement durable, d'eau et assainissement, d'économie et emploi, d'espace public et voirie, de transports et de mobilité. Depuis le 1er janvier 2017 et conséquence des transferts de compétences prévus par la loi, la MEL se substitue au département dans la gestion de la totalité des routes départementales sur son territoire et dans l'action sociale en direction des jeunes et du logement.

Le budget de la métropole avoisine aujourd'hui 1,8 Md€, en diminution de 9 % par rapport à 2014, en raison de la baisse des dépenses d'investissement (- 22 %). Les dépenses de personnel représentent 13 % des dépenses de fonctionnement, et les dépenses d'équipement constituent près de 60 % des dépenses d'investissement. Depuis 2014, en parallèle de la politique de désendettement poursuivie par la ville de Lille, la MEL s'est également engagée dans une réduction de son encours de dette. Le stock de dette métropolitain a décliné de près de 204 M€ (- 12 %).

1.1. Les dépenses

Graphique 1 : Évolution des dépenses de la commune de Lille 2008-2018 (en M€)



Source : Comptes individuels des collectivités (DGFIP)

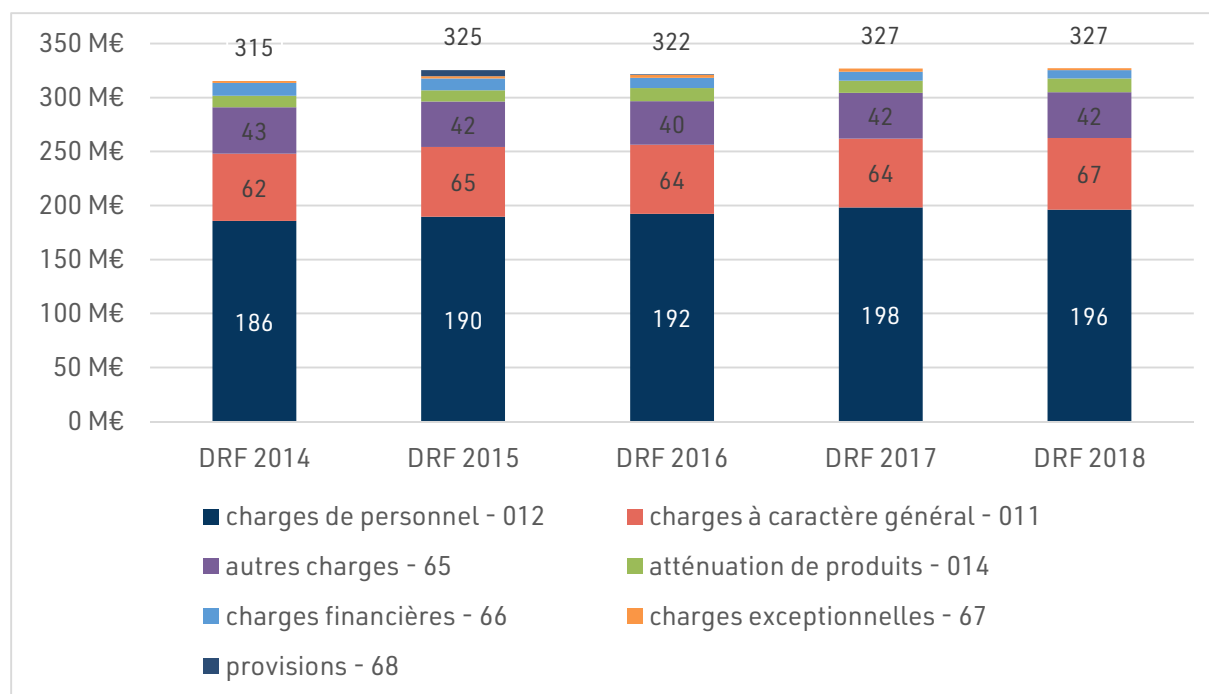
Le budget global en dépenses de la Ville de Lille connaît une augmentation régulière depuis une décennie : les dépenses totales ont ainsi progressé de 18% entre 2008 et 2018. Cette évolution est toutefois marquée par deux phases.

La première phase (2008-2014) se caractérise par une progression soutenue sous l'effet d'une section d'investissement très dynamique. Cet effet est particulièrement notable en fin de mandat, conformément aux tendances observées dans le cycle d'investissement local.

La seconde phase (2014-2018) se distingue par une moindre progression du total des dépenses portées par le budget de la Ville : si les dépenses de fonctionnement poursuivent une évolution relativement linéaire, les dépenses d'investissement présentent un reflux particulièrement marqué les deux dernières années.

a) *Les dépenses de fonctionnement*

Graphique 2 : Dépenses de personnel dans les dépenses de fonctionnement de la ville de Lille 2014-2018 (en M€)



Source : Comptes administratifs de la commune

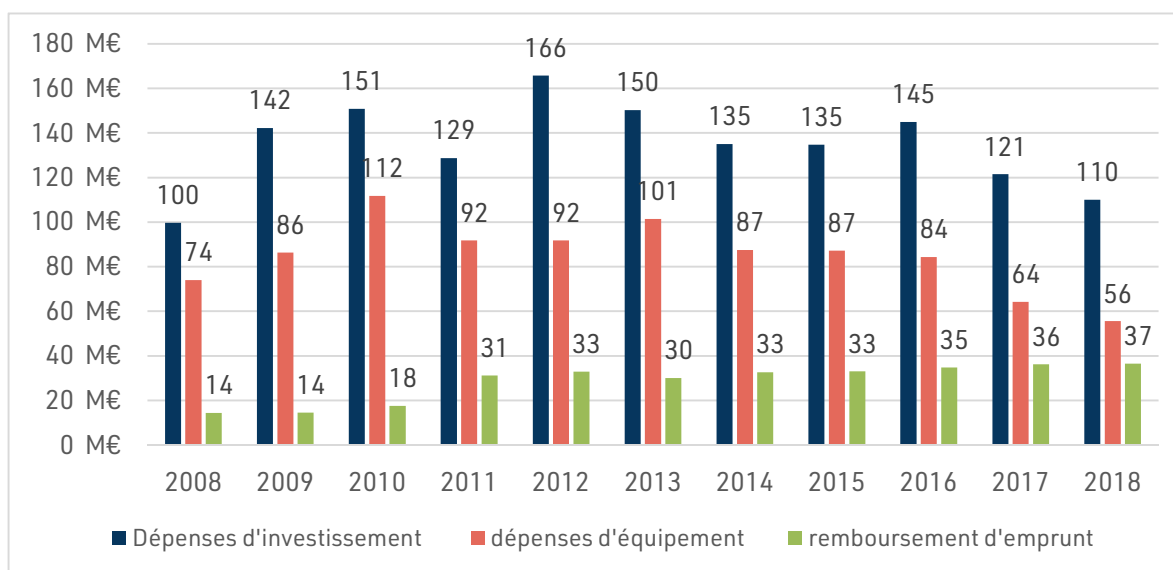
Les dépenses réelles de fonctionnement de la Ville ont progressé de 12 M€ entre 2014 et 2018. L'essentiel de cette hausse est lié à la progression de la masse salariale (+10 M€). Outre l'évolution spontanée de ces dépenses liée au glissement vieillesse technicité (GVT) la progression des dépenses de personnel s'explique également par des facteurs exogènes : hausses du taux de la contribution employeur due à la CNRACL, refonte de la grille indiciaire des agents de catégorie C, PPCR.

La politique conduite par la municipalité a également un impact sur la hausse de ce poste de dépenses via l'ouverture de nouveaux équipements nécessitant le recrutement de personnels supplémentaires : maison Stéphane Hessel (2015), école Wagner (2016), piscine Plein Sud (2016), cuisine centrale de Fives (2016).

Une baisse notable de la masse salariale est à souligner en 2018 : - 2M€ par rapport à 2017. Au global, le nombre des emplois permanents inscrits au tableau des effectifs est passé de 4314 en 2014 à 4256 en 2018.

b) Les dépenses d'investissement

Graphique 3 : Dépenses d'équipement dans les dépenses d'investissement de la ville de Lille 2008-2018 (en M€)



Source : Comptes individuels des collectivités (DGFIP)

Les dépenses d'investissement inscrites aux budgets de la mandature 2008-2014 présentent une hausse très sensible, incarnée par un pic atteint en 2010 avec près de 112 M€ investis dans les dépenses d'équipement.

Cette tendance ne s'est pas poursuivie sur la période 2014-2018, au cours de laquelle la section d'investissement apparaît en retrait : alors que 110 M€ de crédits d'investissement ont été dépensés en 2018 pour la 5^{ème} année de cette mandature, ce montant était de 166 M€ lors de la 5^{ème} année de la mandature précédente.

Cette baisse n'est toutefois pas univoque et n'affecte pas de la même manière toutes les composantes de la section d'investissement en dépenses. En effet, alors que les dépenses d'équipement diminuent, les dépenses liées au remboursement de la dette -contractée pour financer la montée en charge des investissements du mandat précédent- augmentent.

En moyenne, la ville de Lille a consacré 93 M€ par an en dépenses d'équipement entre 2008 et 2013, cette moyenne passe à 76 M€ entre 2013 et 2018. En parallèle, la moyenne des dépenses annuelles consacrées au remboursement du capital de la dette s'élevait à 23 M€ sur la période 2008-2013 contre 35 M€ sur la période 2014-2018.

c) Ventilation par fonction

La fonction « services généraux » regroupe plus du tiers des crédits dépensés en fonctionnement par la ville de Lille, soit près de 100 M€. On peut distinguer près de 12 M€ de reversement aux communes associées d'Hellemmes et Lomme ainsi que près de 8 M€ de frais financiers liés aux intérêts de la dette.

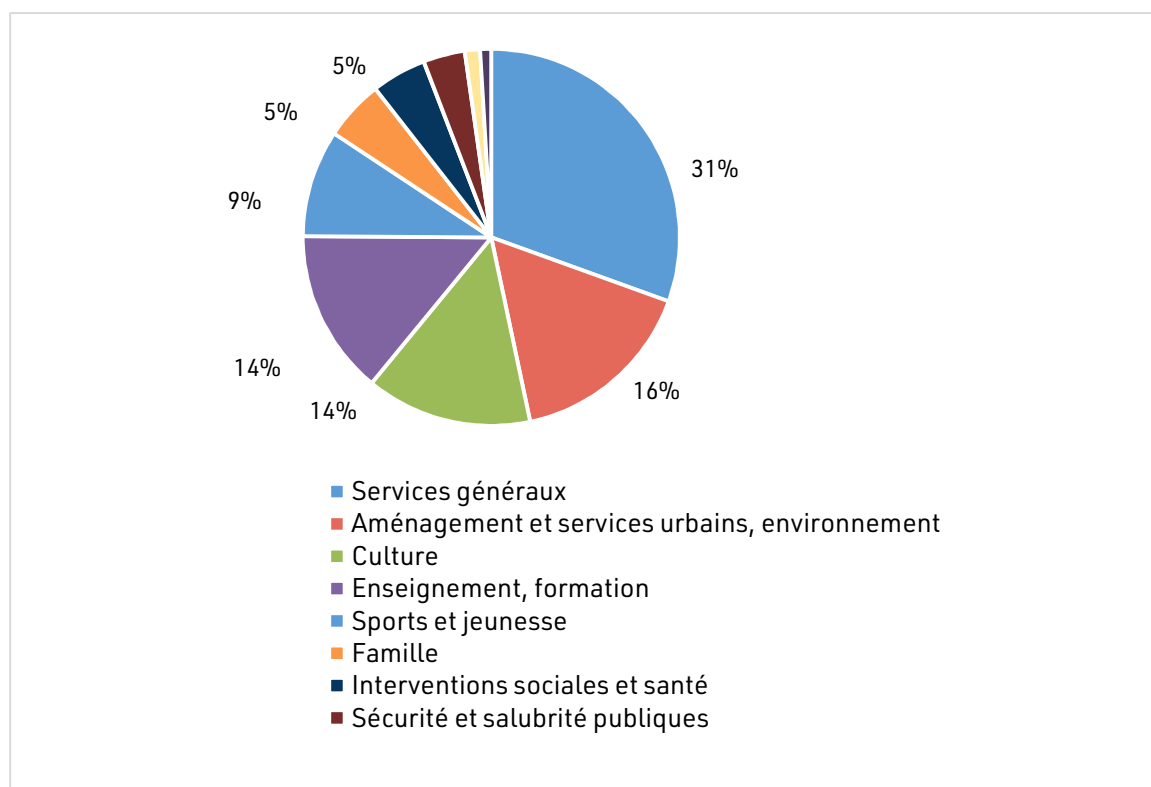
Trois fonctions rassemblent un niveau de dépenses compris entre 53 M€ et 46 M€. Il s'agit, par ordre décroissant des fonctions aménagement/services urbains, culture et enseignement.

La Ville a ainsi par exemple dépensé plus de 20 M€ pour la propreté urbaine (dont 16 M€ pour le plan propreté), ou encore plus de 10 M€ pour l'entretien de ses espaces verts.

Sur le volet culturel, près de 47 M€ ont été consacrés par la municipalité dont 30 M€ de masse salariale pour faire fonctionner les équipements culturels de la Ville et 10 M€ de subvention aux acteurs du secteur, institutions publiques et associations privées confondues.

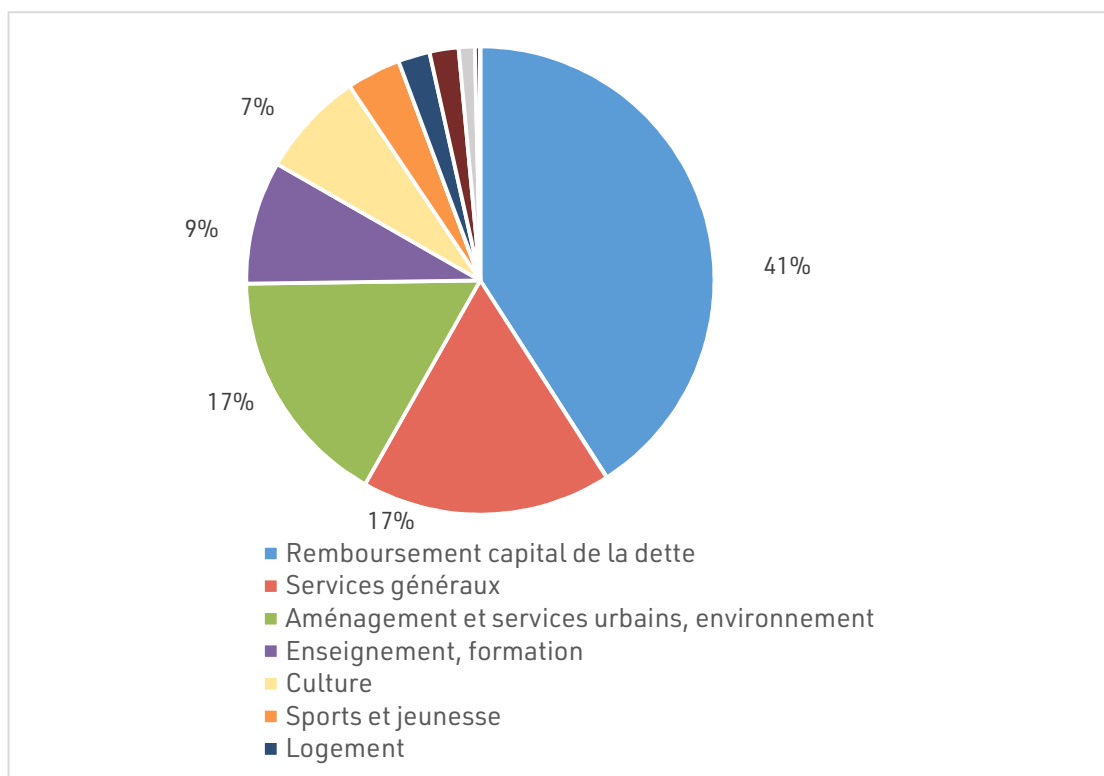
L'enseignement constitue le dernier grand agrégat en dépenses de fonctionnement pour le budget de la Ville : 36 M€ pour rémunérer les agents municipaux faisant fonctionner les écoles (agents polyvalents, ATSEM...) et 4 M€ pour le fonctionnement des cantines scolaires.

Graphique 4 : Ventilation par fonction des dépenses de fonctionnement 2018 (en %)



Source : annexe du compte administratif 2018

Graphique 5 : Ventilation par fonction des emplois d'investissement 2018 (en %)



Source : annexe du compte administratif 2018

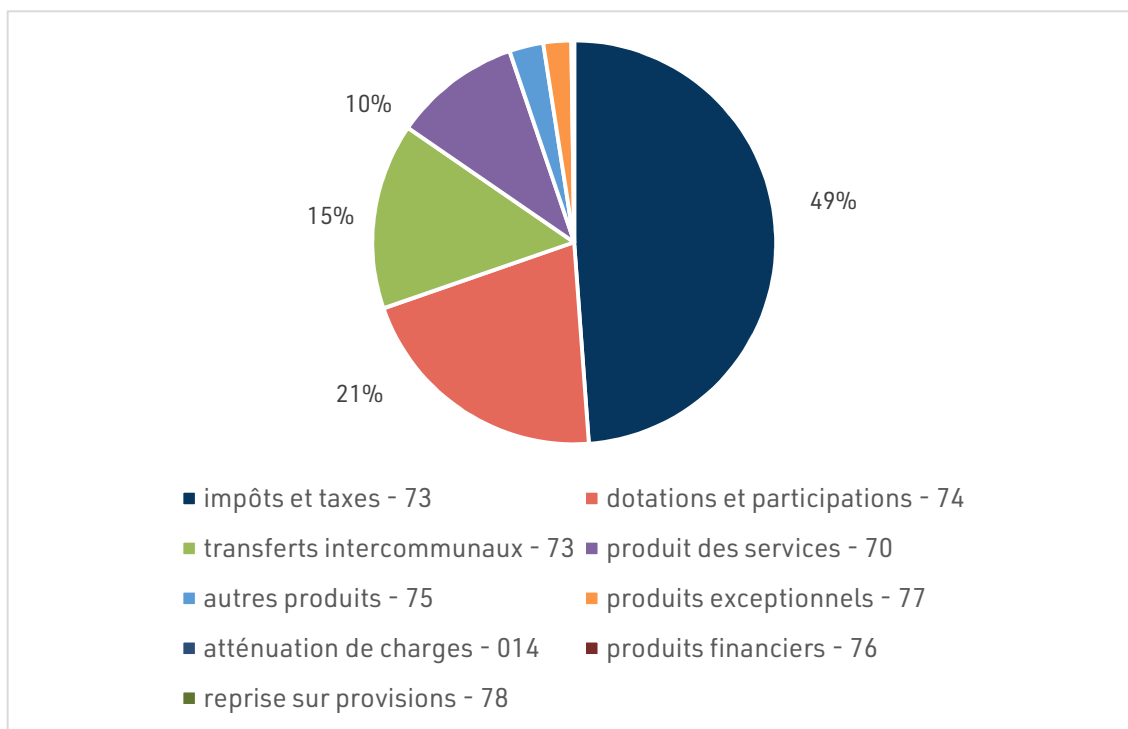
Le premier poste de dépenses en investissement de la ville de Lille est le remboursement du capital de la dette : cela représente plus de 41 % des dépenses réelles de la section, soit 43 M€.

La fonction service généraux (17 % des DRI) rassemble ensuite les travaux de maintenance bâtementaire et d'entretien des équipements génériques de la Ville : 18,5 M€ ont été décaissés pour ces opérations donc 3,5 M€ pour la gestion du patrimoine ERP et 1,5M € de travaux d'accessibilité pour les PMR.

Plus de 17,5 M€ ont été consacrés à l'aménagement de la Ville dont 7 M€ pour la seule participation de la municipalité aux opérations ZAC Fives et Saint-Sauveur. La fonction aménagement représente elle aussi 17% des dépenses inscrites à la section d'investissement.

1.2. Les recettes

Graphique 6 : Principales recettes de fonctionnement de la ville de Lille 2018 (en %)



Source : compte administratif 2018

La première source de recettes du budget de la ville est la fiscalité : le produit des impôts et taxes représente 186 M€ dont 158 M€ sont liés au produit de la TH et de la TFPB. D'autres recettes viennent s'y ajouter comme les DMTO (12 M€) notamment.

Autre poste de recette important, les dotations et participations perçues s'élèvent à 79 M€, dont 59 M€ sont constitués des composantes forfaitaire et péréquatrices (DSU, DNP) de la DGF.

La dotation de solidarité communautaire et les attributions de compensation versées par la métropole européenne de Lille sont la troisième source de recettes de fonctionnement de la municipalité, pour près de 57 M€.

L'exploitation des services de la ville génère 39 M€ de recettes, dont 10 M€ sont liés aux recettes scolaires, sportives et culturelles. Lille perçoit également pour 10 M€ de redevance de stationnement payant.

Les autres produits de gestion courante, sont essentiellement constitués des redevances versées par les concessionnaires ainsi que par le revenu des immeubles (10 M€).

La Ville a par ailleurs généré pour près de 8 M€ de recettes par des opérations de cessions patrimoniales (recette exceptionnelle).

a) Taxes

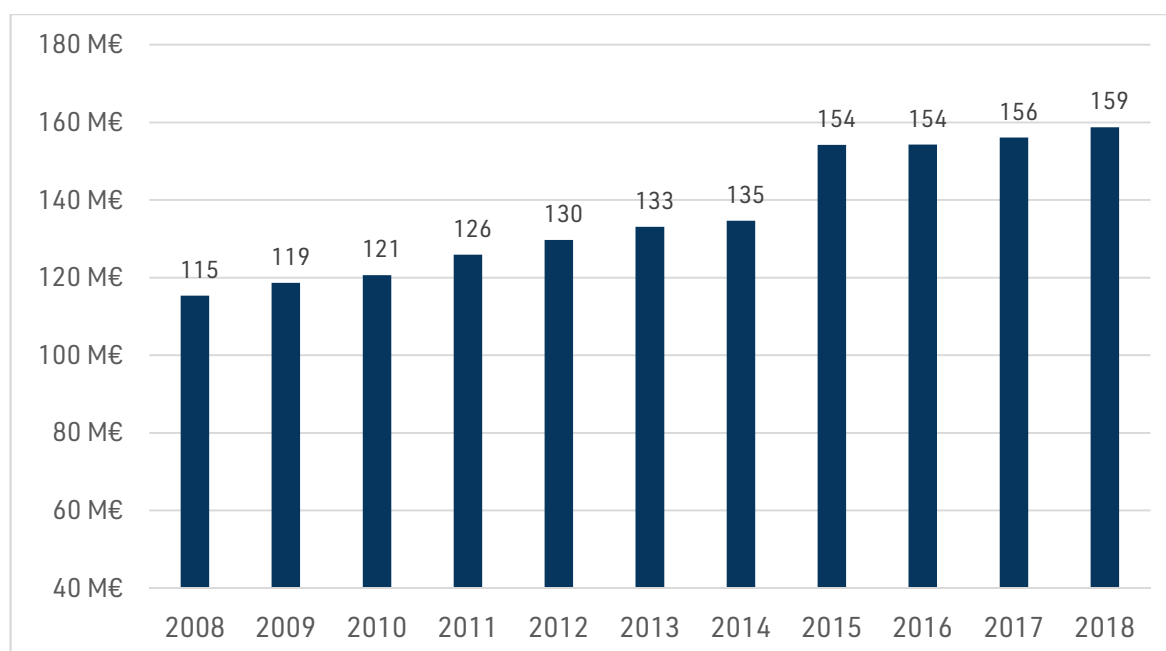
Le produit de la fiscalité directe locale levé par la ville de Lille est en constante augmentation depuis 2008, passant de 115 M€ à 159 M€ en 2018. Deux effets concourent à cette progression : la dynamique des bases et l'augmentation des taux.

Sur la période 2008-2014, le recours au levier fiscal a été limité, avec une augmentation du taux de TH de 0,01 point en 2010 (33,54%) puis à nouveau de 0,01 point en 2012 (33,55%). Le taux de la TFPB est resté stable à 23,56%. Sur la même période, les bases de TH et de TF ont connu une évolution dynamique (respectivement de +13% et de +14%).

Sur la période 2014-2018, la hausse du produit fiscal a été plus soutenue, avec une augmentation de 24,1 M€ (18%). Cette tendance est pour partie alimentée par le dynamisme des bases, quoique moins important que sur le mandat précédent : +9 % pour les bases de TH, +5% pour les bases de TF. Le principal facteur de cette évolution réside dans l'augmentation du taux de la TFPB qui progresse de 5,5 points en 2015, passant de 23,56 % à 29,06% (+15 M€).

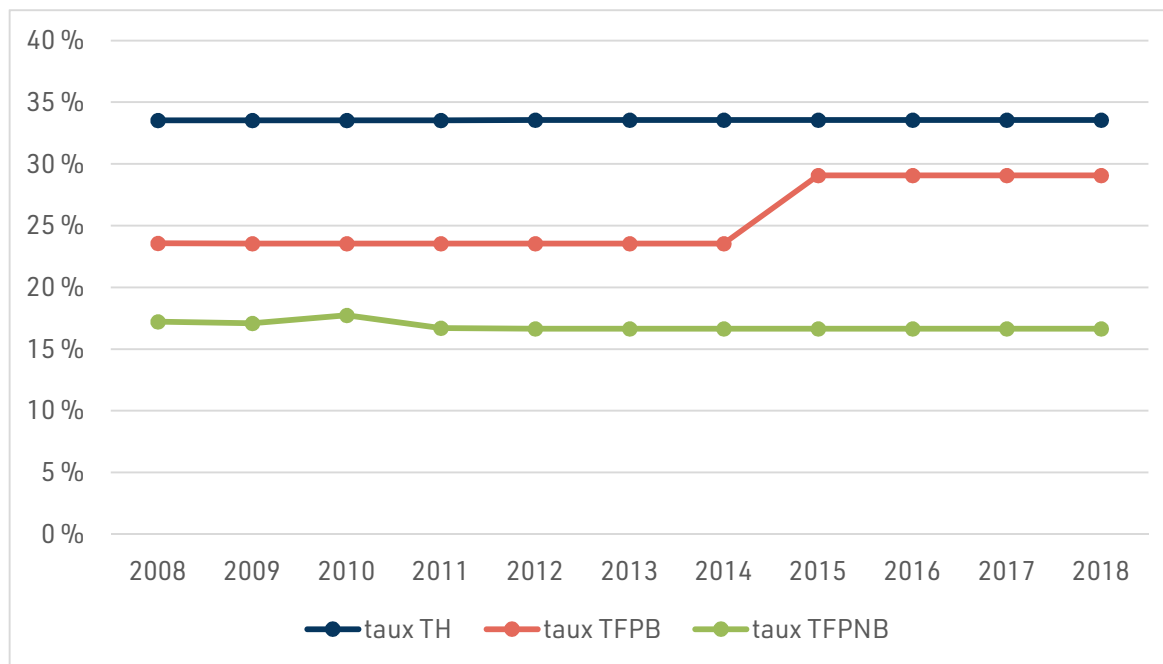
La ville de Lille exerce une pression fiscale supérieure à celle pratiquée dans les villes de la même strate. En 2018, le taux de TH y est 11 points supérieur à la moyenne, et celui de TF plus de 5 points supérieur à la moyenne. Toutefois la ville de Lille présente également des bases imposables inférieures à ce qui est constaté dans les communes de la strate : les bases de TH sont 30% inférieures à la moyenne, 20% en ce qui concerne la TF.

Graphique 7 : Produit de la fiscalité directe locale 2008-2018 (en M€)



Source : Comptes individuels des collectivités (DGFIP)

Graphique 8 : Évolution des taux de la fiscalité directe 2008-2018 (en %)



Source : Comptes individuels des collectivités (DGFiP)

Tableau 1 : Évolution des taux de la fiscalité directe locale 2014-2018 (en %)

	2014		2015		2016		2017		2018	
	Ville	Strate	Ville	Strate	Ville	Strate	Ville	Strate	Ville	Strate
Taxe d'habitation	33,55%	21,01%	33,55%	21,47%	33,55%	22,25%	33,55%	22,08%	33,55%	22,02%
Foncier bâti	23,56%	23,07%	29,06%	23,67%	29,06%	23,87%	29,06%	23,74%	29,06%	23,80%
Foncier non bâti	16,65%	35,33%	16,65%	36,35%	16,65%	36,72%	16,65%	35,70%	16,65%	37,18%

Source : Comptes individuels des collectivités (DGFiP)

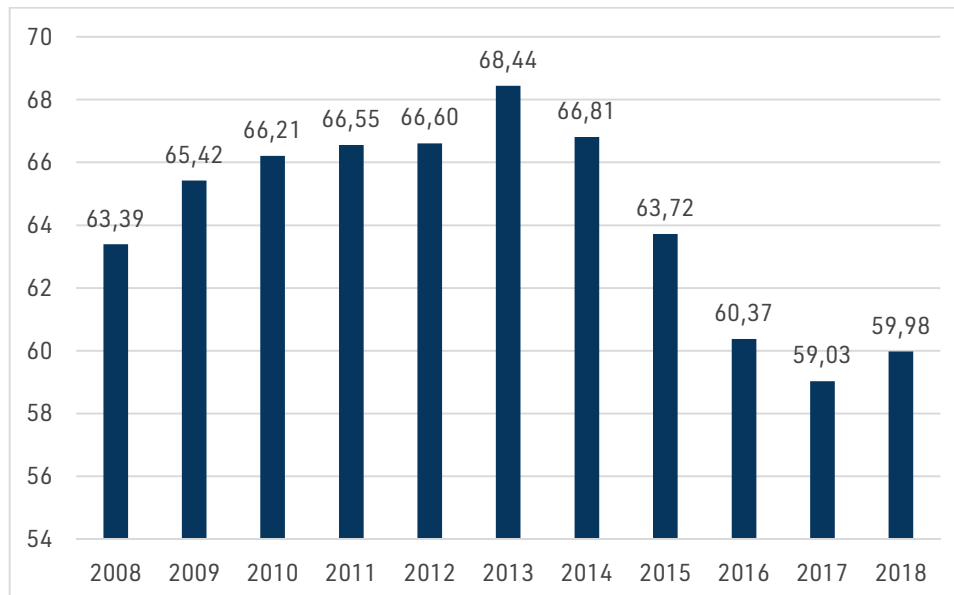
Tableau 2 : Bases imposables à Lille et dans les communes de la même strate 2018 (en € par habitant)

Taxes	Bases imposables	
	Ville	Moyenne de la strate
Taxe d'habitation	988	1 388
Taxe sur le foncier bâti	1135	1 412
Taxe sur le foncier non bâti	6	3

Source : Comptes individuels des collectivités (DGFiP)

a) *Dotations de l'État*

Graphique 9 : Evolution de la DGF 2008-2018 (en M€)



Source : Comptes individuels des collectivités (DGFIP)

Sous l'effet de la contribution au redressement des finances publiques (CRFP), la DGF perçue par la Ville de Lille a diminué entre 2014 et 2018 (-12%), soit 8 M€.

1.3. Dette et financement

a) *Endettement*

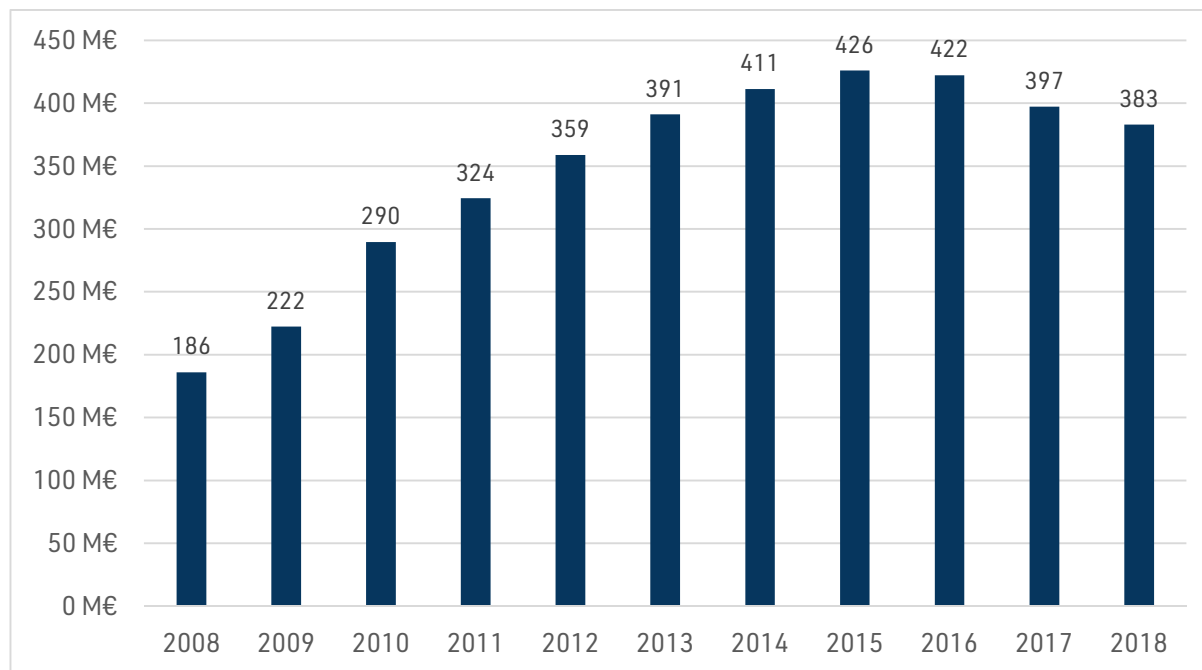
Après avoir suivi une trajectoire fortement haussière sur la période 2008-2014 (+120%) aboutissant à une augmentation de l'encours de 225 M€, la ville de Lille s'est engagée dans une stratégie de stabilisation et de désendettement. Entre 2014 et 2018, l'encours de dette s'est résorbé à hauteur de 28 M€, soit une diminution de 6,8 %.

L'encours de dette par habitant en 2018 est de 1615 € à Lille, soit un niveau supérieur à ce qui est constaté dans la strate (1112 €). La capacité de désendettement de la ville s'est améliorée ces dernières années : après avoir dépassé le seuil d'alerte communément admis (12 ans), la commune a largement tiré profit de la hausse fiscale activée en 2015 pour revenir à des niveaux de soutenabilité bien supérieurs : en 2018, la capacité de désendettement de la Ville est de 6,4 ans.

Au 31 décembre 2018, la dette à taux variable représente 43,6 % de l'encours (25,4 % de la dette est indexée sur Livret A, 10,2 % sur index monétaires et 8,0 % est couvert contre le risque de remontée des taux). Les emprunts à taux fixe représentent 56,2 % de la dette.

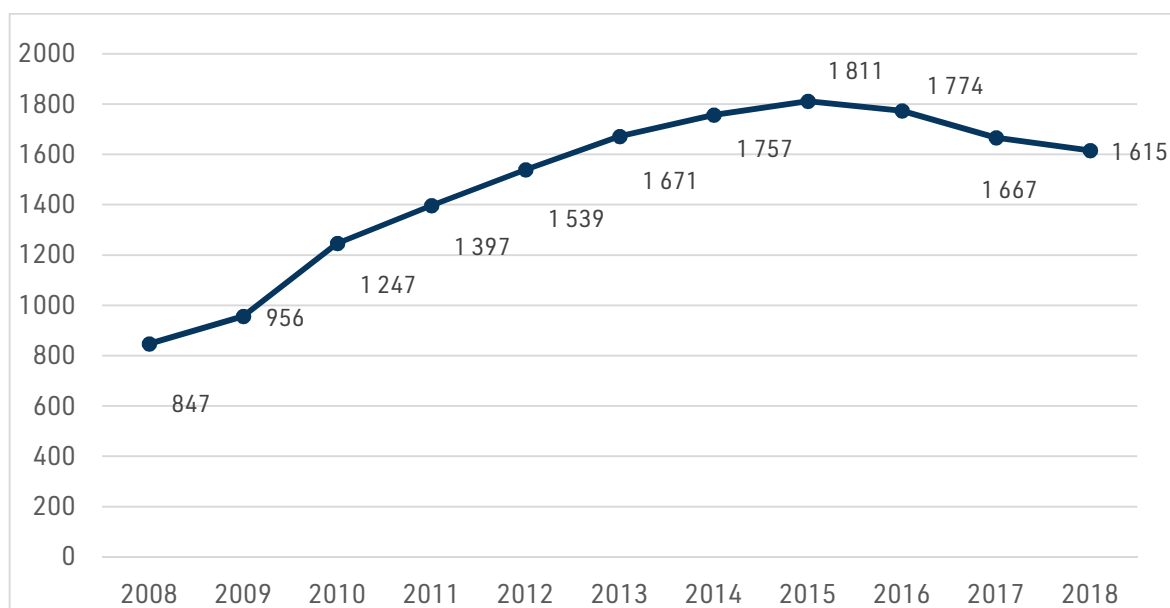
La Charte de Bonne Conduite (ou charte Gissler) classe 99.8 % de la dette lilloise sur le risque 1A, soit le plus faible recensé dans la nomenclature. L'encours de la dette est réparti entre 9 établissements bancaires, les principaux étant : la CDC (39 % de l'encours), la Banque postale (23%) et la Caisse d'épargne (14%).

Graphique 10 : Évolution de la dette de la commune de Lille 2008-2018 (en M€)



Source : Comptes individuels des collectivités (DGFIP)

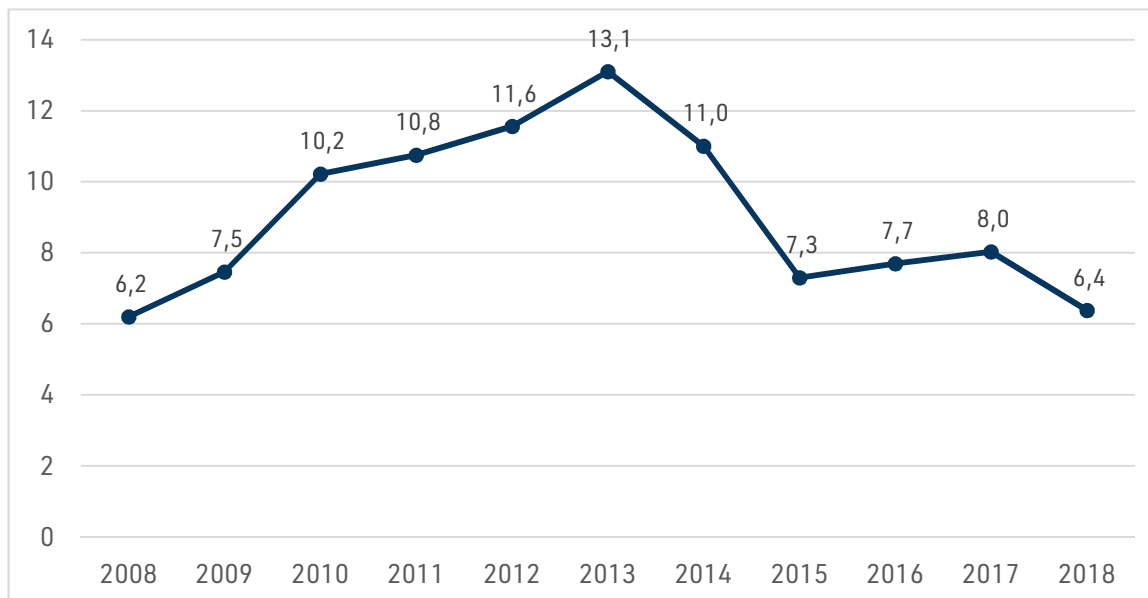
Graphique 91 : Évolution de la dette par habitant 2008-2018 (en €)



Source : Comptes individuels des collectivités (DGFIP)

b) Capacité de désendettement

Graphique 10 : Capacité de désendettement de la ville de Lille 2008-2018 (en années)



Source : Comptes individuels des collectivités (DGFiP)

1.4. Intercommunalité

La Métropole européenne de Lille (MEL) est un EPCI issu de la loi Maptam créé le 01 janvier 2015 qui succède à la communauté urbaine de Lille, intercommunalité constituée de longue date (1968). Le périmètre de l'EPCI n'a que peu évolué au fil des ans : seules 5 nouvelles communes sont venues intégrer la MEL en 2017, conséquence de la réforme de la carte intercommunale de la loi NOTRe. Ainsi, depuis la dissolution de la communauté de communes Weppes, la MEL compte-t-elle aujourd'hui 90 communes adhérentes. En mars 2020, ce chiffre se portera à 95 avec l'intégration des anciennes communes membres de la communauté de communes de Haute Deûle.

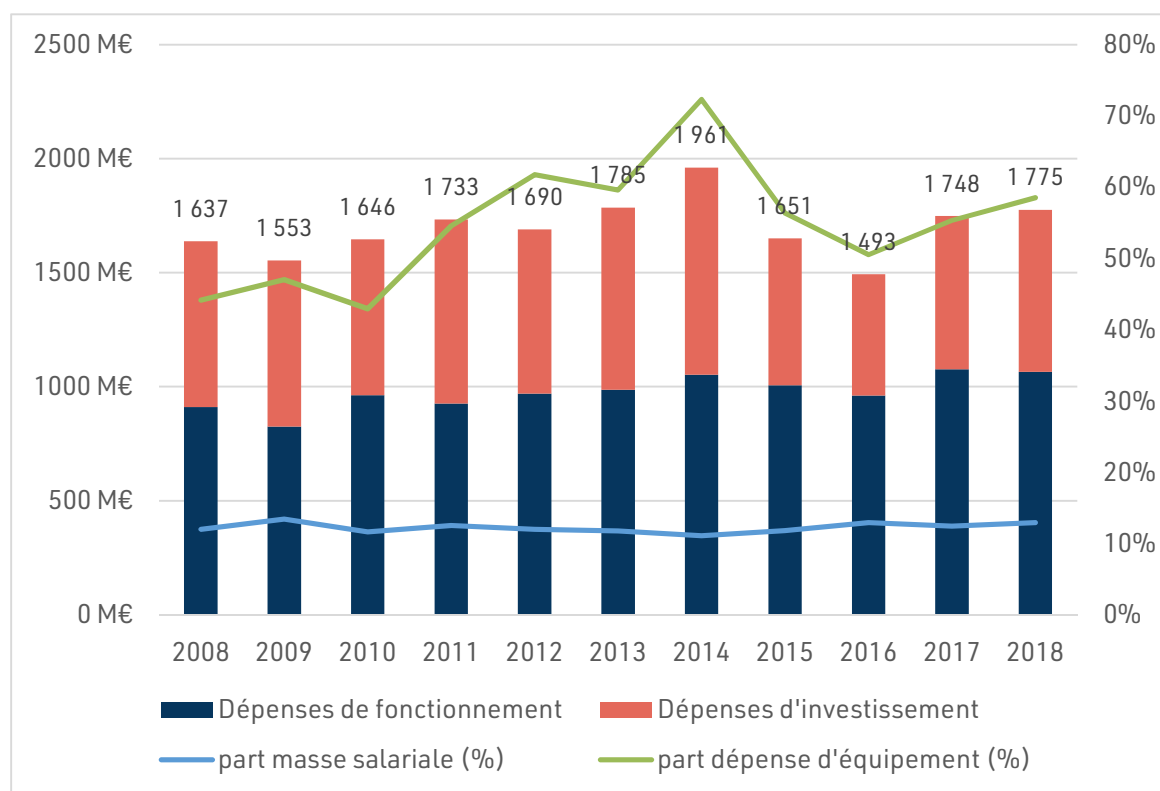
La MEL constitue, après la métropole Aix-Marseille, l'une des métropoles françaises comptant le plus de communes adhérentes. La ville de Lille ne représente, en termes de population, que 20% du total constitué par la MEL. Cette centralité relative se traduit aujourd'hui par la présence, à la tête des exécutifs municipaux et métropolitains, de personnalités issues de bords politiques distincts depuis 2014.

EPCI bien intégré, la MEL exerce un nombre important de compétences en matière d'aménagement du territoire, de culture, de traitement des déchets ménagers, de développement durable, d'eau et assainissement, d'économie et emploi, d'espace public et voirie, de transports et de mobilité. Depuis le 1er janvier 2017 et conséquence des transferts de compétences prévus par la loi, la MEL se substitue au département dans la gestion de la totalité des routes départementales sur son territoire et dans l'action sociale en direction des jeunes et du logement.

Le budget de la métropole avoisine aujourd'hui les 1,8 Md €, soit en diminution de 9% par rapport au niveau constaté en 2014. La section de fonctionnement évoluant légèrement à la hausse sur cette période (+1,2%), la diminution globale des dépenses tient essentiellement au retrait de la section d'investissement (- 22%). Les dépenses de personnel représentent 13% des dépenses de fonctionnement, et les dépenses d'équipement constituent près de 60% des dépenses d'investissement.

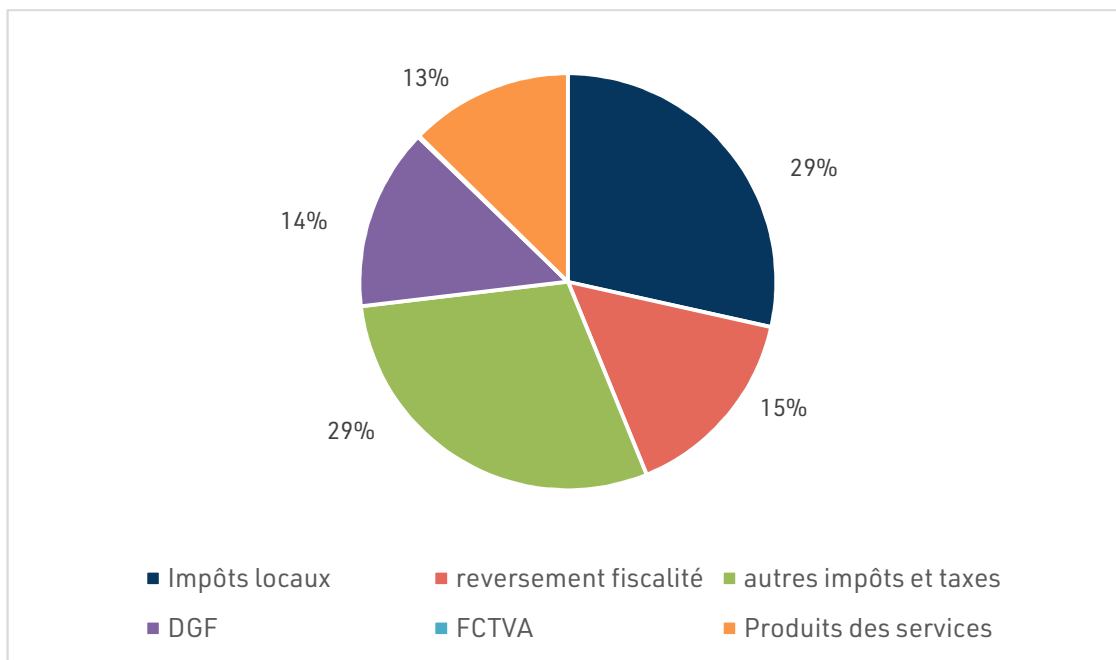
Depuis 2014, en parallèle de la politique de désendettement poursuivie par la municipalité, la MEL s'est également engagée dans une réduction de son encours de dette. Le stock de dette métropolitain a décliné de près de 204 M€ (-12 %).

Graphique 13 : Budget de la MEL 2008-2018 (en M€ à gauche, en % à droite)



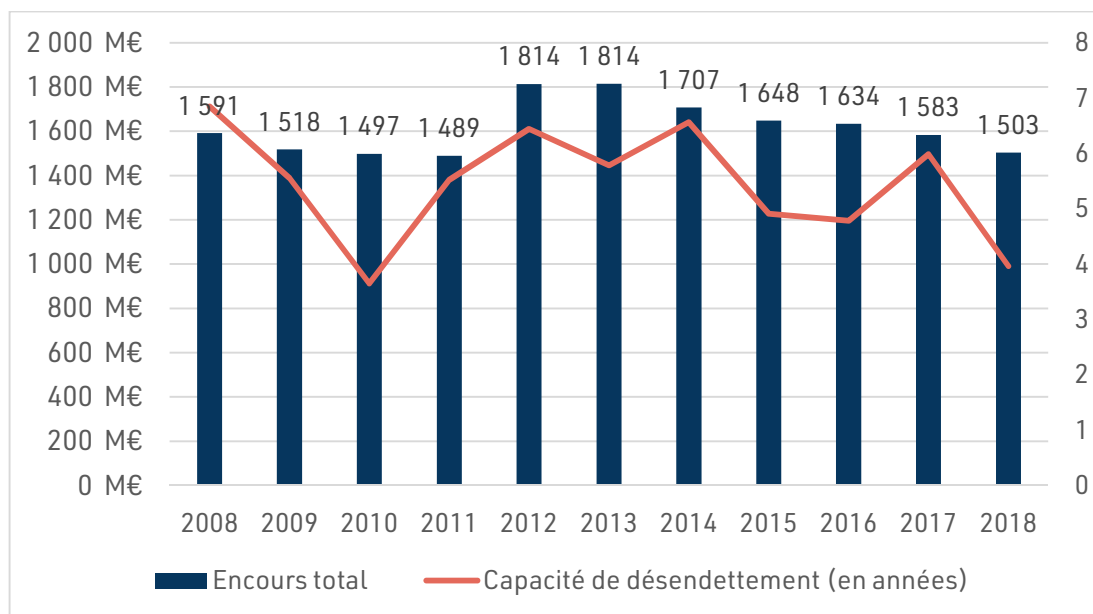
Source : Comptes individuels des collectivités (DGFiP)

Graphique 14 : Principales recettes de fonctionnement de la MEL 2018 (en %)



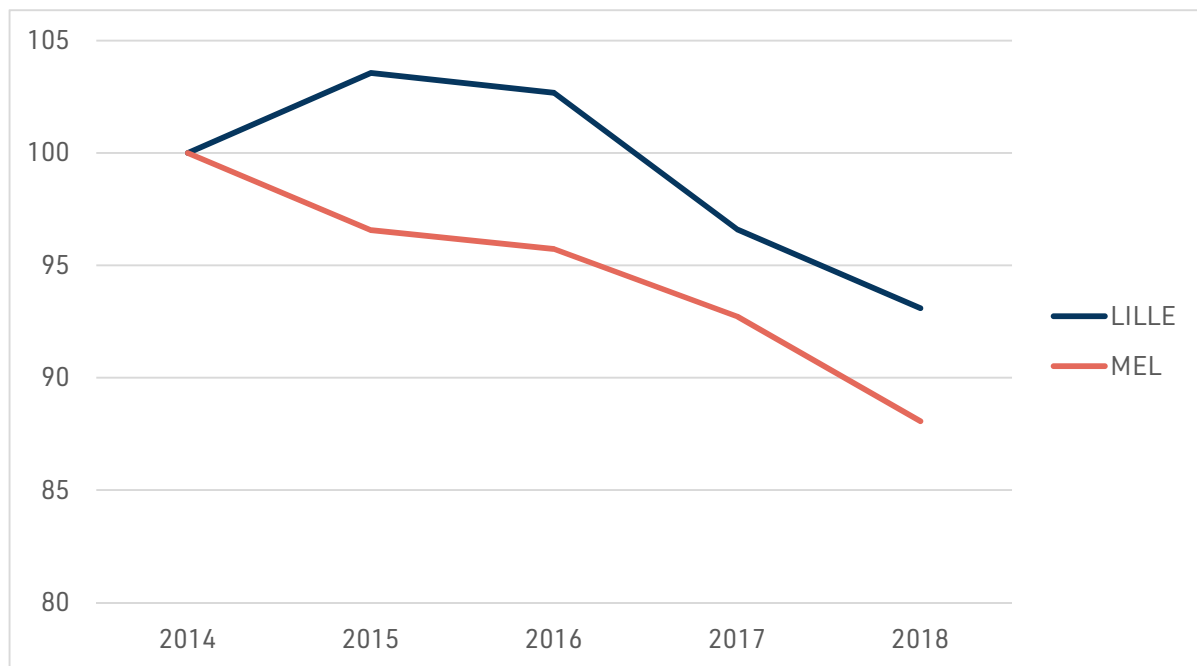
Source : Comptes individuels des collectivités (DGFiP)

Graphique 15 : Capacité de désendettement de la MEL 2008-2018 (en M€ à gauche, en années à droite)



Source : Comptes individuels des collectivités (DGFiP)

Graphique 16 : Endettement comparé de la ville et de l'EPCI 2014-2018 (base 100 en 2014)



Source : Comptes individuels des collectivités (DGFIP)

2. Fiches thématiques

En complément du bilan financier de chaque ville, l'Institut Montaigne a décidé, dans le cadre de cette opération, de développer pour chacune des 11 villes étudiées des fiches thématiques, reprenant quelques indicateurs clés.

Voici les thématiques abordées :

- Culture, sport et tourisme ;
- Démocratie et vie locale ;
- Politiques sociales et éducation ;
- Sécurité ;
- Transports et mobilités ;
- Urbanisme et logement.

a) Culture, sport et tourisme

Indicateur	Valeur	Année
Budget alloué à la politique culturelle par habitant	234 €	2018
Nombre total d'équipements culturels pour 100 000 habitants	13,3	2017
Budget alloué à la politique sportive par habitant	146 €	2018
Nombre total d'équipements sportifs pour 100 000 habitants	114	2017
Nombre de nuitées touristiques (département)	1 236 320	2016

La Ville de Lille alloue près de 55 M€ par an à la politique culturelle, soit 234 € par habitant. Lille totalise 31 équipements culturels (salles de cinéma, opéra, etc.). Le budget alloué à la politique culturelle a ainsi connu une augmentation de 24,8 % entre 2014 et 2018 : en 2014, il s'élevait à 176 € par habitant. Tant en matière de budget alloué à la culture que d'offre d'équipements culturels, Lille arrive en troisième position au sein des 11 plus grandes villes de France étudiées dans le cadre de cette opération.

Ce budget est supérieur à celui affecté à la politique sportive, qui s'élève quant à lui à 34 M€ en 2018, soit 146 € par habitant. En matière de budget alloué au sport, Lille se hisse en seconde position dans les 11 villes étudiées. La Ville de Lille offre 265 équipements sportifs, soit 114 équipements pour 100 000 habitants. Le budget alloué à la politique "sport et jeunesse" a diminué de 63 % entre 2014 et 2018 : en 2018, il était à 238 € par habitant.

Enfin, le département du Nord a comptabilisé 1 236 320 nuitées en 2016, soit 6 % de plus qu'en 2015, avec 25 % de nuitées touristiques étrangères et 70 % de séjours professionnels.

b) Démocratie et vie locale

Indicateur	Valeur	Année/période
Évolution de la population	+ 1,2 %	2011-2016
Taux de participation aux dernières élections municipales	47,4 % au premier tour 48,6 % au second tour	2014
Nombre de conseils de quartier pour 1 000 habitants	0,043	2019
Part du budget total définie de manière participative	0,3 %	2018
Nombre de commerces pour 1 000 habitants	7,8	2018

La population lilloise augmente légèrement depuis 2006 (+ 1,9 %) et s'est établie à 236 782 habitants en 2016. Elle a augmenté de + 1,2 % entre 2011 et 2016, un dynamisme inférieur à celui observé dans les autres villes étudiées dans le cadre de cette opération.

Lors des élections municipales de 2014, le taux de participation à Lille au premier tour était de 47,4 % (contre une moyenne de 52,8 % constatée parmi les 11 villes étudiées). Le taux de participation était légèrement plus élevé au second tour, autour de 48,6 %.

La démocratie participative s'appuie sur 10 conseils, soit un pour chaque quartier de la ville et trois autres espaces de dialogue civique, que sont :

- le Conseil municipal d'enfants qui accueille les enfants lillois de 9 à 12 ans ;
- le Conseil lillois de la jeunesse pour les jeunes de 16 à 25 ans
- le Conseil communal de concertation, qui regroupe les acteurs du secteur associatif. Depuis 2018, la municipalité consacre 1 % de son budget d'investissement (soit 1,5 M€ sur un budget d'investissement de près de 147 M€) au financement de projets soumis au vote des Lillois, soit 0,3 % d'un budget total s'élevant à près de 494 M€ en 2018.

1 817 commerces sont recensés dans la ville, soit 7,8 commerces pour 1 000 habitants, un chiffre conforme à la moyenne observée parmi les 11 villes étudiées dans le cadre de cette opération.

c) Politiques sociales et éducation

Indicateur	Valeur	Année
Nombre de crèches pour 100 000 habitants	25,8	2018
Budget consacré à l'enfance et à l'éducation par habitant de moins de 15 ans	2 000 €	2018
Nombre d'hébergements pour personnes âgées pour 10 000 personnes de plus de 65 ans	9,61	2018
Budget consacré à la solidarité par habitant	34,1 €	2018
Taux de pauvreté (60% du revenu médian)	25 %	2016

Lille dispose de 60 crèches, soit 25,8 crèches pour 100 000 habitants, un chiffre comparable à la moyenne des 11 villes étudiées pour cette opération.

Lille compte 24 hébergements pour personnes âgées, soit 9,6 établissements pour 10 000 habitants âgés de plus de 65 ans. Ce chiffre est nettement supérieur à ce qui est constaté dans les 11 villes qui, en moyenne, comptent 7,1 établissements pour 10 000 habitants âgés de plus de 65 ans. Cette offre fait de Lille la troisième ville en matière d'hébergements pour personnes âgées.

La municipalité consacre près de 72,5 M€ à la politique de l'enfance et de l'éducation, ce qui correspond annuellement à 2 000 € par habitant âgé de moins de 15 ans.

Le taux de pauvreté à Lille est bien supérieur à la moyenne nationale et s'établit, en 2018, à 25 %, contre 14,7 % en France en 2018 et 20,5 % en moyenne dans les 11 villes étudiées. Avec 34,1 € consacrés annuellement à la solidarité par habitant, la Ville de Lille réalise moins d'efforts en la matière que la plupart des villes étudiées.

d) Sécurité

Indicateur	Valeur	Année
Dépenses de sécurité par habitant	50,7 €	2018
Police municipale armée (oui ou non)	non	2018
Nombre d'habitants par policier municipal	2 017	2019
Incivilités pour 10 000 habitants	273	2018

La Ville de Lille est dotée d'une police municipale non armée qui comprend 115 agents, soit un policier pour 2 017 habitants, un ratio qui la situe légèrement en dessous de la moyenne des 11 plus grandes villes de France étudiées dans le cadre de cette opération (un policier pour 1 886,8 habitants).

La Ville consacre 50,7 € de son budget par an et par habitant à la politique de sécurité, ce qui est inférieur aux chiffres observés en moyenne dans les villes étudiées.

En 2018, on dénombrait 13 172 incivilités, soit 273 incivilités pour 10 000 habitants, un chiffre comparable au nombre d'incivilités constaté en moyenne parmi les villes étudiées (278,2).

e) Transports et mobilités

Indicateur	Valeur	Année/Période*
Kilomètres de lignes de métro et/ou de tramway	Métro : 45,2 km Tramway : 22 km	2019
Kilomètres de pistes cyclables pour 1 000 habitants	0,34	2019
Nombre de vélos en libre-service pour 1 000 habitants	9,3	2019
Nombre annuel d'heures passées dans les embouteillages par conducteur	114	2018
Nombre annuel d'accidents corporels de la circulation pour 10 000 habitants	6,1	2017
Nombre de bornes de recharge électrique pour 1 000 habitants	0,18	2019
Part des transports en commun dans les modes de déplacement	35,8 %	2015
Part de la billetterie dans les recettes de fonctionnement en matière de transports	22,6 %	2015

Lille offre 45,2 km de métro et 22 km de tramway. Les Lillois réalisent 35,8 % de leurs trajets en transports en commun, un chiffre supérieur à la moyenne des 11 villes étudiées dans le cadre de cette opération (33,5 %).

S'ajoutent à ce réseau, 80 km de pistes cyclables, soit 0,34 km par habitant à l'échelle de la ville (un chiffre légèrement inférieur à la moyenne des 11 villes étudiées) et 450 km pour l'ensemble de la Métropole européenne de Lille. Lille dispose de 2 200 vélos en libre-service mis à la disposition des habitants dans les 223 stations qui jalonnent le territoire, ce qui la hisse en

première position de notre palmarès en la matière, parmi les 11 villes étudiées : Lille compte ainsi 9,3 vélos pour 1 000 habitants, contre 5,1 en moyenne pour nos 11 villes.

Le territoire municipal s'est aussi doté de 43 bornes de recharge pour voitures ou vélos électriques. On compte 0,18 bornes pour 1 000 habitants, une offre comparable à la moyenne des 11 plus grandes villes de France ici étudiées.

Malgré l'augmentation des modes de déplacement respectueux de l'environnement, le nombre d'heures perdues annuellement par conducteur a augmenté de 7 % depuis 2017, pour atteindre 114 heures en 2018, une congestion qui reste néanmoins bien inférieure à la moyenne de la situation observée parmi nos 11 villes ; Lille est ainsi la deuxième ville à la congestion la moins forte. Le nombre d'accidents corporels de la circulation a diminué de moitié entre 2012 et 2017, passant de 321 à 142 accidents, soit 6,1 accidents pour 10 000 habitants. Lille est ainsi, parmi les 11 villes étudiées, celle qui présente le plus faible nombre d'accidents.

f) Urbanisme et logement

Indicateur	Valeur	Année/période
Part des logements sociaux	23,7 %	2016
Part des logements vacants	9,1 %	2016
Evolution du nombre de logements dont la commune a autorisé la construction	+ 10,4 %	2014-2018
Evolution du nombre de m ² dont la commune a autorisé la construction	+ 10,2 %	2014-2018
Taux de propriétaires parmi les résidences principales	28 %	2017
Evolution des zones végétales et boisées	+ 0,8 %	2013-2016

Depuis 2014, les nombres de logements ainsi que de m² dont la Ville de Lille a autorisé annuellement la construction ont augmenté de respectivement 10,4 % et 10,2 %. La Ville a ainsi autorisé la construction de 2 219 logements en 2018, contre 1 988 en 2014 et 1 570 en 2009.

La part de logements sociaux s'élève à 23,7 % du parc total, un taux élevé, en conformité avec les obligations de la loi Solidarité et renouvellement urbain. Parmi les 11 villes étudiées dans

le cadre de cette opération, Lille arrive ainsi en seconde position en matière de part des logements sociaux dans le parc de logements.

Le taux de propriétaires parmi les résidences principales s'élève à 28 %, un chiffre nettement inférieur à la moyenne observée parmi les 11 villes étudiées. La part des logements vacants à Lille est relativement élevée en comparaison aux autres villes étudiées. Elle est en augmentation et atteint 9,1 % du parc de logements en 2016, contre 6,8 % en 2011.

Les zones végétales et boisées progressent quant à elles de 0,8 % entre 2013 et 2016, une progression nettement supérieure à la situation des autres villes étudiées pour cette opération, dont une grande majorité a vu ces zones régresser.

3. Sources et méthode

a) Fiche financière

Les chiffres utilisés pour le bilan de la santé financière de la ville sont tous publics. Ils proviennent des documents budgétaires de la ville et des données comptables centralisées par le ministère de l'économie et des finances.

Liste des sources (avec liens des sites Internet) :

www.collectivites-locales.gouv.fr pour les données comptables du ministère de l'économie et des finances ;

<http://www.impots.gouv.fr/portal/dgi/public/> pour les statistiques (taux, assiettes, produits) des impôts locaux ;

<https://www.lille.fr/> pour les comptes administratifs et rapports financiers de la municipalité

Le bilan de santé ne constitue pas une analyse approfondie et technique des comptes de la ville mais une présentation simplifiée des grands paramètres financiers qui seront gérés par le prochain conseil municipal.

b) Culture, sport et tourisme

Budget alloué à la politique culturelle par habitant :

- Compte administratif 2018
- Données population Insee

Nombre total d'équipements culturels pour 100 000 habitants :

- Base permanente des équipements 2018 : Sports, loisirs et culture
- France communes

Budget alloué à la politique sportive par habitant :

- Compte administratif 2018
- Données population Insee

Nombre total d'équipements sportifs pour 100 000 habitants :

- Base permanente des équipements 2018 : Sports, loisirs et culture – France communes (27/06/2019)
- Populations légales 2016 des communes – INSEE (27/12/2018)

Nombre de nuitées touristiques : Département du Nord, Nord Tourisme, "[Bilan 2016 de l'activité touristique de la Métropole Européenne de Lille](#)" - données relatives à la ville de Lille

c) Démocratie et vie locale

Evolution de la population : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/zones/3681328?debut=0>

Taux de participation aux dernières élections municipales :

[https://www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats/Municipales/elecresult_MN2014/\(path\)/MN2014/index.html](https://www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats/Municipales/elecresult_MN2014/(path)/MN2014/index.html)

Nombre de conseils de quartier pour 1 000 habitants : Site internet de la commune

Part du budget total définie de manière participative : Compte administratif 2018

Nombre de commerces pour 1 000 habitants :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3568602?sommaire=3568656>

d) Politiques sociales et éducation

Nombre de crèches pour 100 000 habitants :

- Insee, [base permanente](#) des équipements 2018
- Insee, dossier complet de la commune

Budget consacré à l'enfance et à l'éducation par habitant de moins de 15 ans :

- Pour le budget : rapports des comptes administratifs
- Pour la population : Insee, [statistiques locales](#)

Nombre d'hébergements pour personnes âgées pour 10 000 personnes de plus de 65 ans :

- Insee, [base permanente](#) des équipements 2018
- Pour la population : Insee, [statistiques locales](#)

Budget consacré à la solidarité par habitant :

- Pour le budget : compte administratif 2018
- Pour la population : Insee, [statistiques locales](#)

Taux de pauvreté (60% du revenu médian) : Insee, FiLoSoFi 2019

e) Sécurité

Dépenses de sécurité par habitant :

- Pour les dépenses de sécurité : comptes administratifs
- Pour le nombre d'habitants : Insee

Police municipale armée :

Fichier data.gouv:

<https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/police-municipale-effectifs-par-commune/#>

Nombre d'habitants par policier municipal :

- Pour le nombre de policiers municipaux : <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/police-municipale-effectifs-par-commune/#>
- Pour le nombre d'habitants : Insee

Incivilités pour 10 000 habitants:

<https://static.data.gouv.fr/resources/crimes-et-delits-enregistres-par-les-services-de-gendarmerie-et-de-police-depuis-2012/20190311-161302/crimes-et-delits-enregistres-par-les-services-de-gendarmerie-et-de-police-depuis-2012.xlsx>

f) Transports et mobilités

Kilomètres de lignes de métro et/ou de tramway :

- Sites des autorités organisatrices des transports

Kilomètres de pistes cyclables pour 1000 habitants :

- Site www.amenagements-cyclables.fr (données Open Street Maps)
- Cartes des pistes cyclables : www.pistes-cyclables.com

Nombre de vélos en libre-service pour 1 000 habitants :

<https://www.ilevia.fr/cms/vlille/comment-ca-marche/>

Nombre annuel d'heures passées dans les embouteillages par conducteur :

- Centre for Economics and Business Research
- <http://inrix.com/scorecard/>

Nombre annuel d'accidents corporels de la circulation pour 10 000 habitants :

<https://public.opendatasoft.com/explore/dataset/accidents-corporels-de-la-circulation-millesime/table/?sort=datetime>

Nombre de bornes de recharge électrique pour 1 000 habitants : Somme du nombre des bornes standards, semi-accélérées, accélérées et rapides sur les limites géographiques de la ville :

<https://fr.chargemap.com/map>

Part des transports en commun dans les modes de déplacement : Insee, recensement de la population 2015, exploitation complémentaire.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3714237#graphique-Figure1> Figure 2 « Proportion des différents modes de déplacement principal domicile-travail des salariés résidant dans les villes-centres des aires urbaines de plus de 400 000 habitants »

g) Urbanisme et logement

Part des logements sociaux : Site de la ville

Part des logements vacants :

- <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3564300?sommaire=3561690#consulter>
- <https://www.insee.fr/fr/statistiques/zones/1405599?debut=0&q=Comparateur+de+territoire>

Evolution du nombre de logements et de m² dont la commune a autorisé la construction :

<http://developpement-durable.bsocom.fr/Statistiques/TableViewer/tableView.aspx?ReportId=14235>

Taux de propriétaires parmi les résidences principales :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3564300?sommaire=3561690#consulter>

Evolution des zones végétales et boisées de la commune :

www.cerema.fr/system/files/documents/2018/05/evol_naf_com_2006_2016.ods

MUNICIPALES
2020

Les 11 plus grandes villes de France
en chiffres sur :

**[institutmontaigne.org/
municipales2020](http://institutmontaigne.org/municipales2020)**

INSTITUT
MONTAIGNE

